

LEMAIRE (*Léon*), Missionnaire (Uccle, 6.10.1877-Scheut, Anderlecht, 14.10.1935).

Léon Lemaire fit ses humanités au collège de Virton et entra au noviciat de la congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut) le 7 septembre 1896. Après avoir terminé ses études de philosophie et de théologie, il fut ordonné prêtre à Scheut le 13 juillet 1902 et s'embarqua pour les missions du Congo le 11 septembre de la même année. Il devait y fournir une carrière exceptionnellement longue pour l'époque et occuper successivement divers postes très en vue. Dès son arrivée, il fut envoyé à la mission de Kangu (Mayumbe) pour s'y initier à l'apostolat. Mais le temps pressait ; un mois seulement après son arrivée, il fut envoyé à Nouvelle-Anvers pour y diriger les écoles. Deux ans plus tard « il fait la brousse », établissant catéchuménats et fermes-chapelles dans cette région. Dès lors sa sphère d'action grandit, il étend ses conquêtes apostoliques et fonde en 1907 la mission de Bosu-Mondanda qu'il dirige jusqu'en 1913. Il se révèle un missionnaire de premier plan : aussi dès 1912 devient-il conseiller du Supérieur provincial et vice-provincial. Toutefois, sa santé, qui n'a jamais été des plus fortes, est maintenant sérieusement ébranlée et un repos s'impose : le 17 février 1913, il quitte le Congo pour venir se refaire en Belgique. Il avait à son actif un premier terme de 11 années ininterrompues, chose peu banale pour l'époque. Mais il n'était pas fait pour le repos et le 6 septembre de cette même année 1913, il s'embarquait pour un deuxième terme. Il devint alors supérieur de la mission de Nouvelle-Anvers. En 1916, il fut nommé Supérieur provincial des missionnaires de Scheut pour la région, qui constituait encore alors le Vicariat apostolique du Congo. En 1919, le Saint-Siège divisa ce territoire en deux vicariats apostoliques qui prirent les noms de Vicariat apostolique de Léopoldville et Vicariat Apostolique de Nouvelle-Anvers. C'est ainsi que le P. Lemaire devint le premier Supérieur provincial de Nouvelle-

Anvers. En 1920, eut lieu à Scheut le chapitre général décennal de la Congrégation auquel sont convoqués tous les Supérieurs provinciaux. Force fut donc au P. Lemaire de rentrer une nouvelle fois au pays. Il quitta le Congo le 18 mai 1920, mais il repartait déjà le 1^{er} octobre de la même année. Il devient alors Supérieur de la mission d'Umangi et Supérieur de district. Le 25 décembre 1925, il se voit de nouveau confier la charge de Supérieur provincial pour un terme de 5 ans, ce qui le contraint une nouvelle fois de rentrer en Belgique, pour y prendre part au chapitre général de 1930. Ce dernier séjour au pays n'est pas plus long que les précédents ; en décembre 1930, il repart pour la 4^e fois vers ses chères missions. Il y est nommé Supérieur de la mission de Nouvelle-Anvers et Supérieur de district. Enfin en 1935, il est rappelé en Belgique pour y exercer les fonctions d'assistant du Supérieur général ; il participerait désormais à la direction générale de tout l'Institut des missionnaires de Scheut. Sa longue expérience des missions et la maturité acquise dans les hautes charges qu'il avait exercées jusqu'alors pouvaient légitimer les plus belles espérances. Le bon Dieu en avait décidé autrement : quinze jours à peine après son arrivée à la Maison-Mère, il tombait foudroyé par une attaque d'apoplexie.

Supérieur, il était tout à ses confrères, se réjouissant de leurs succès et partageant leurs peines. Il était leur père. Père aussi, il le fut toujours pour les Noirs, et dès le début de son apostolat, il traita ses catéchistes en vrais collaborateurs. Sa bonté rayonnante et active lui avait aussi acquis la sympathie unanime des Blancs de la colonie pour qui il fut toujours compagnon affable et homme de bon conseil.

Le Gouvernement belge, en reconnaissance des services rendus à la colonie au cours de sa longue et féconde carrière, le créa chevalier de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre Royal du Lion et lui octroya la Médaille Civique de 2^e Classe et la Médaille Commémorative du Congo.

9 janvier 1952.
F. Scalais (Scheut).